



# Le Chemin du Roy

**VOL. 22 N° 1  
PRINTEMPS 2016**

**Société d'histoire de Neuville**

Bulletin de liaison

ISSN 1492-4560

## Important

- Souper-spectacle le 4 juin 2016 à la Salle des Fêtes
- Assemblée générale annuelle et conférence sur l'Atalante le 10 juin à compter de 19 h à la Salle Plamondon de l'hôtel de ville de Neuville



Sommaire	Page
- Données administratives de la Société	2
- Convocation de l'assemblée générale annuelle	3
- Présentation du conférencier lors de l'assemblée générale annuelle	4
- Église de Sainte-Jeanne-de-Neuville!	5
- Informations quant au souper-spectacle du 4 juin à 17 heures à la Salle des Fêtes de Neuville	6
- Un document du patrimoine de retour à Neuville après plus de 250 ans	7
- Un commerce de Neuville des années 1970-1980 : Sport Neuville Inc.	17
- Le grand divorce de 1920 à Neuville	20
- Le maïs sucré de Neuville, une appellation contrôlée dès cet été?	26
- Les mécènes de la Société d'histoire de Neuville	27

Pour plus d'informations, voir page 6 du présent *Chemin du Roy*.

**Assemblée générale annuelle  
vendredi, 10 juin 2016 à compter de 19 heures  
à la Salle Antoine-Plamondon de  
l'hôtel de ville de Neuville,  
230, rue du Père-Rhéaume, suivie  
d'une conférence donnée par Rémi Morissette  
sur la bataille de l'Atalante du 16 mai 1760**

Voir la convocation à la page 3 et le texte sur le conférencier à la page 4.



## Société d'histoire de Neuville

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville  
année  
d'élection

Président :	Jean-Claude Rochette	418-657-8083	2017	jcrochette@hotmail.com
Vice-président :	Jacques Vézina	418-876-2435	2016	vezjac@videotron.ca
Trésorier-registraire :	Réal Michaud	418-876-2184	2017	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion :	Lise Gauvin	418-876-3075	2016	lise_gauvin@hotmail.com
Administratrice et administrateurs :	Réginald Blanchard	418-876-2092	2017	dumasblanchard@videotron.ca
	Micheline Côté	418-283-0668	2016	mousseline70@outlook.com
	Gaston Juneau	418-876-1445	2016	gastonjuneau@videotron.ca
	Rosario Marcotte	418-285-0382	2017	-----
	André Parent	418-656-0206	2016	aparent@videotron.ca
	Gilles Parent	418-876-2435	2016	lw.gillesparent@yahoo.ca
	Pierre Noreau	418-909-0648	2016	pierre.noreau@videotron.ca

Le Bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne. L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1<sup>er</sup> juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

**Lundi :** Fermé  
**Mardi :** 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
**Mercredi :** Fermé  
**Jedi :** 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
**Vendredi :** 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
**Samedi :** Les 1er et 3e samedis du mois : 09 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

**Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0**

☎ 418-876-0000    🖱 [histoireneuville@globetrotter.net](mailto:histoireneuville@globetrotter.net)

Il en coûte 10 \$ par année pour devenir membre régulier de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 \$ au lieu de 10 \$. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

Site Internet de la Société d'histoire : **[www.histoireneuville.com](http://www.histoireneuville.com)**

Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Textes : Rémi Morissette, Jean-Claude Rochette, Pierre Simoneau, Jacques Vézina

Édition : Société d'histoire de Neuville

Saisie, photos et mise en pages : Rémi Morissette

Impression : Imprimerie : Graphicolor, Donnacona



## **Convocation de l'assemblée générale annuelle**

Par la présente, tous les membres de la Société d'histoire de Neuville sont convoqués à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 10 juin 2016 à 19 heures à la salle Antoine-Plamondon de l'hôtel de ville de Neuville au 230, rue du Père-Rhéaume à Neuville. Pour cette occasion, l'ordre du jour suggéré sera le suivant :

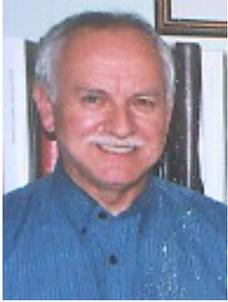
### **Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la réunion, mot de bienvenue et appel des présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2015
- 4- Adoption du rapport du vérificateur et des états de revenus et dépenses au 31 décembre 2015 et production de l'état de compte de la caisse
- 5- Adoption des états financiers au 31 décembre 2015
- 6- Proposition pour nommer André Dubuc vérificateur des états financiers pour l'année 2016
- 7- Présentation du rapport du conseil d'administration et proposition d'accusé de réception de ce rapport
- 8- Période de questions  
Élections :
- 9- Élection d'une ou d'un président d'élections  
  
Six postes sont ouverts pour les élections et sont actuellement occupés par les personnes rééligibles suivantes : Micheline Côté, Lise Gauvin, Gaston Juneau, André Parent, Gilles Parent et Jacques Vézina.
- 10- Mot de la présidence
- 11- Clôture de la réunion

Jean-Claude Rochette, président

**La conférence est à heure fixe, soit à 20 heures.**

**Grignotines et breuvages seront servis.**



Par Jacques Vézina

**Vendredi, 4 juin 2016 à 20 h 30**

## CONFÉRENCE SUR LA BATAILLE DE L'ATALANTE

**CONFÉRENCIER : M. RÉMI MORISSETTE**



### PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER

M. Morissette a consacré plus de quarante (40) ans à la recherche en histoire.

Il a publié plus de vingt (20) volumes sur le patrimoine de Neuville.

Cofondateur et président de la Société d'Histoire de Neuville pendant quinze (15) ans, soit des années 2000 à 2015.

Il a donné plusieurs conférences sur l'histoire et le patrimoine.

**En 2015, M. Morissette a reçu le prix suivant :**

Honorius-Provost : prix de reconnaissance du bénévolat dans les domaines de l'histoire, de la généalogie et du patrimoine.

**Grâce au travail de M. Morissette, la Société d'histoire de Neuville a mérité les prix suivants :**

Prix de la Région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour l'interprétation et la diffusion du patrimoine 2015

Ainsi que le prix de la MRC de Portneuf pour la catégorie « patrimoine 2015 ».

**Trois honneurs qui ont reconnu le travail de M. Morissette.**



Par Rémi Morissette

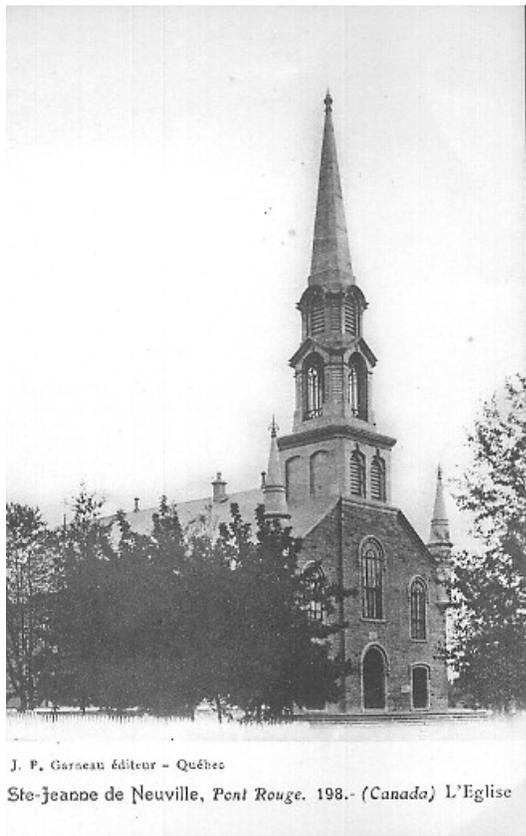
# Église de Sainte-Jeanne-de-Neuville

La paroisse Sainte-Jeanne-de-Neuville est née d'un détachement de la paroisse Saint-François-de-Sale de Neuville. L'érection canonique de la paroisse remonte au 15 avril 1867. Elle fêtera donc son 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique l'an prochain en 2017.

La nomination du premier curé est en 1869, année où s'ouvrent les registres de la paroisse. La municipalité de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville a été érigée le 18 janvier 1868. La municipalité du village de Sainte-Jeanne-de-Neuville a été érigée le 19 septembre 1911. Le nom de Sainte-Jeanne-de-Neuville a été changé en celui de Pont-Rouge le 23 février 1918.

Source :

Dictionnaire historique et géographique des PAROISSES, MISSIONS et MUNICIPALITÉS de la province de Québec par Hormisdas Magnan, Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, pages 480 et 481.



J. P. Garneau éditeur - Québec  
Ste-Jeanne de Neuville, Pont Rouge. 198.- (Canada) L'Eglise



F. Garneau éditeur - Québec  
Ste Jeanne de Neuville, Pont Rouge. 200.- (Canada)  
Intérieur de l'Eglise

Extérieur et intérieur de l'église vers 1900-1905. Remarquez l'installation pour le chauffage de l'église.



# Souper-spectacle

## SOUPER-SPECTACLE – OÙ SE PROCURER LES BILLETS

Pour le souper-spectacle du 4 juin, les billets sont en vente depuis la fin de semaine de Pâques aux endroits suivants :

1. Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville, Québec, G0A 2R0. Les heures d'ouverture sont les suivantes : mardi, jeudi et vendredi : 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30, samedi : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 9 h 00 à 12 h 00. Pour information : 418-876-0000.

2. Le Buffet du Fleuve, 598, route 138, Neuville.

Si vous avez un problème, je peux vous aider à obtenir des billets. Vous n'avez qu'à me laisser un message sur Facebook (JCRochette).

La date limite pour se procurer des billets est fixée au 27 mai 2016.

Le prix de vente des billets est de 25 \$.

Considérant que nous mangerons sur place, le nombre de billets disponibles est limité à 128.

Des produits neuvillois (bière et vin) seront en vente sur place.

La Société d'histoire vous offrira aussi la possibilité de devenir membre.

### AU PROGRAMME

1. Accueil des visiteurs
2. Buffet
3. Les années 50
4. Présentation et visionnement des 3 films réalisés au début des années 50
5. Tirage de prix de présence
6. Spectacle musical



Cette soirée devrait être une occasion de se retrouver, ensemble, dans une atmosphère typiquement neuvilloise.



*Un document du patrimoine de retour  
à Neuville après plus de 250 ans!*



Par Rémi Morissette

L'automne dernier, i. e. de septembre à novembre 2015, un événement surprenant et incroyable s'est produit. Le directeur général de la Ville de Neuville, M. Lepape, m'adresse un courriel en m'avisant de faire attention au contenu du message qui semble être une arnaque.

En effet, le courriel ressemblait en tout point aux pièges qui sont courants sur Internet pour soutirer de l'argent. Le courriel proposait à la Ville de Neuville la vente d'un document dit original de la main du lieutenant Thomas qui constituait son journal de bord lors de la bataille de l'Atalante contre les deux frégates anglaises, la Lowestoft et la Diana, le 16 mai 1760 devant Neuville. Le lieutenant Thomas était un lieutenant de Jean Vauquelin lors de la bataille navale en face de Neuville. Le courriel signé par un M. Jacques Dumon, un Français, réclamait 250 euros pour le texte dudit journal, soit à l'époque un montant approximatif de 400 \$.

Effectivement, tout convergeait vers l'existence d'une escroquerie. Mais j'étais intrigué par cette offre pour quelques raisons qui me paraissaient incongrues. Quatre interrogations m'ont obligé à faire une bonne réflexion. La première : depuis plusieurs années, comme vous toutes et tous par ailleurs, je reçois souvent des demandes (arnaques) d'argent, mais les montants sont de beaucoup supérieurs aux 400 \$ réclamés, ce qui me rassure un peu. Deuxièmement, après avoir exigé l'adresse postale complète de mon correspondant, j'obtiens ces détails que je peux contrôler facilement avec un de mes amis français qui demeure dans la même ville. Encore là, tout est probant. Troisièmement, pour m'assurer que ledit document est bien le contenu du lieutenant Thomas, j'exige de la part de mon correspondant qu'il me fasse parvenir une copie numérisée d'au moins la première page. (Nous avons, à la Société d'histoire de Neuville, une photocopie de cette première page dans nos archives). Non seulement mon correspondant me fit-il parvenir la numérisation de la première page, mais les pages complètes du document de huit pages. La première page était bien identique à la photocopie que nous avons à la Société d'histoire de Neuville. Quatrièmement, il ne restait qu'à savoir comment mon correspondant avait pu devenir propriétaire d'un tel document original. Mon correspondant me donne comme réponse qu'il est l'héritier des documents manuscrits de sa famille et qu'il est prêt à se défaire d'un document qui, pour lui et sa famille, n'a aucun intérêt immédiat puisqu'il ne connaît rien de Neuville au Canada. (Comme je suis l'heureux héritier des documents manuscrits de ma famille depuis le début de la colonie, en fait depuis 1689, je reconnais que c'est possible qu'il soit lui-même l'héritier des documents manuscrits de sa famille.) Mais, pour m'assurer qu'il dit bien la vérité, je lui demande de m'expédier sa généalogie en ligne directe avec ses ancêtres qui avaient lesdits documents. Ce qu'il fit à ma satisfaction.

M. Jacques Dumon est un descendant de l'ancêtre François de Magny, qui était Commissaire de la Marine Royale sous Louis XV à Toulon et qui plus tard fut chargé de préparer les diverses expéditions envoyées par Louis XV pour la Guerre de l'indépendance américaine.



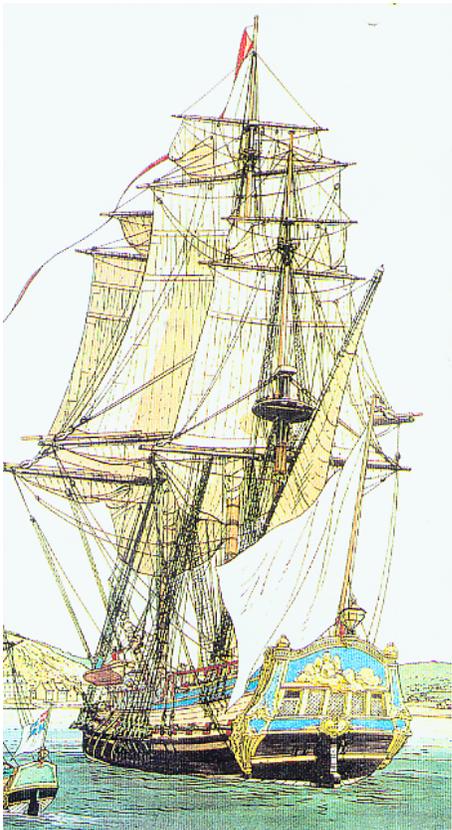
Ayant déjà fait des recherches sur l'Atalante dans le passé, je me rappelais avoir consulté une compétence en la matière, par surcroît membre de la Société d'histoire de Neuville. M. Daniel Naurais, Français d'origine, est un architecte naval très initié dans le domaine de la construction navale. Il est une sommité. Je lui ai sollicité une consultation sur l'ensemble de ma démarche. C'est avec enthousiasme que M. Naurais a accepté de m'offrir généreusement ses connaissances sur le sujet. Je fus réconforté par ses opinions, ses connaissances et sa grande sagesse.

J'ai donc continué mes démarches auprès de M. Dumon. D'abord pour négocier le prix demandé, ce qu'il accepta jusqu'à un certain niveau. Mais ne voulant pas envoyer un montant d'argent sans m'assurer d'avoir le document en main, je lui ai demandé s'il était possible d'avoir le document avant d'en payer la facture. Croyant en mon honnêteté, il acceptait de m'envoyer le document original après quoi je lui enverrais le montant convenu. Ce qu'il fit. C'est ainsi que la transaction fut conclue et que dorénavant ce document unique est la propriété de la Société d'histoire de Neuville et donc de toute la communauté neuvilloise.

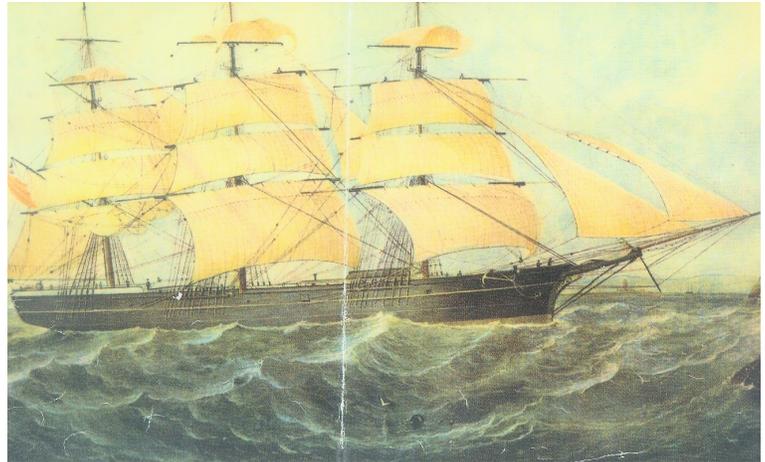
Cette saga, remplie de rebondissements, aurait pu échouer lamentablement, surtout au moment de la négociation du prix où une dernière offre fut à prendre ou à laisser. Vous trouverez, dans les huit pages qui suivent, une photocopie intégrale du document. Comme il est très bien écrit, je vous laisse le plaisir de le découvrir.

#### Sources:

- 1- Daniel Le Pape, directeur général de la Ville de Neuville.
- 2- Jacques Dumon, Cassis, France.
- 3- Jean-Luc Maret, mon correspondant en France.
- 4- Daniel Naurais, architecte naval, Saint-Jean-Chrysostome.
- 5- En ligne, information concernant le commissaire de la marine François Magny.



Frégate un peu semblable à l'Atalante



Le « Meldon », bateau à trois mâts construit à Neuville



Extrait du Journal de moy Thomas Second Lieutenant  
sur la Frégate l'atalante dans le Voyage de la Nouvelle France.

Après être décidé que l'on se retirât du Siège de Québec aux petits  
vintains, on en eut d'abord fait des préparatifs,  
à on a entre autres chargé sur nos Bâtimens, Canons, affûts,  
boulets, et autres ustensiles nécessaires pour cela.

Le tout étant prêt, et les Glaces de la Rivière de la  
Sainte Anne en état, nous partîmes de la Rivière du Nord le 20. Avril  
avec la Frégate la Pomone, la Flûte la Pie, et deux Bâtimens  
chargés de Différens pour le Service de la Marine qui partit  
même sous des Costes, et nous rendra où elle pourroit  
aller.

Le 28. Courant nous arrivâmes à l'Ance de l'Isle aux Perles  
la Flûte la Marie, qui étoit augmentée de la Flûte la Marie,  
deux Bâtimens, et deux Goëlettes particulières chargés  
aux Différens qui étoient arrivés à Montréal.

Nous arrivâmes le lendemain après la Bataille que  
M<sup>r</sup> Le Ch<sup>ev</sup>. De Chéry remporta de gagner sur les troupes  
Ennemies qui étoient toutes sorties de Québec pour  
en disputer la Roche, nous eûmes la Satisfaction de voir  
nos troupes tranquilles sur les hauteurs de la forteresse d'Abraham  
l'Ennemy étant rentré dans la place; et je eûmes  
après celle d'apprendre que notre Armée avoit remporté  
une Victoire Complète, l'Ennemy ayant abandonné



Toutes son Artillerie; toutes les Bâtes moüillées faisant —  
La Droite de l'armée, Partis à l'Ance au Surlou qui est armé de  
Deux Places, et Partis à l'Ance à l'Écluse, qui est à deux lieues  
au dessus de cette Pressure, on a débarqué pour elle ments,  
et a sur la mesure de l'artillerie avoit besoin, tant en  
Artillerie, et munition pour le Siège qu'en Vins pour la  
subsistance des ~~troupes~~ troupes

Nos Batteries étoient dressés, et on Batoit depuis plusieurs  
jours, lorsque le vent de NE. nous amena le 9. may. une  
frégate Angloise de 30. Canons qui se Moüilla. sous Québec,  
Celle avisée nous surprit un peu, mais ne nous inquiéta  
point, Bient persuadé que elle seule ne tiendrait point nous.

Combattre, ce quelle ne fit Effectivement point,  
M<sup>r</sup>. Pauguesin demanda cependant à M<sup>r</sup>. Le Ch<sup>o</sup>. De l'Éry  
soixante Canadiens pour Augmenter notre Equipage  
qui n'étoit que de quatre dix hommes, pour pouvoir servir  
comme il faut Onze Canons de huit que nous avions  
par Bande, et avoir un peu de mousquettes,

Dans cette position le vent de NE. continuant nous nous  
flations de voir de jour à autres quelques uns de nos Bâtimens  
mais au contraire le 10. du 11. au soir on fit de dessus  
La pointe de l'Éry; Signal d'un Vaisseau Ennemy  
Monsieur Pauguesin menoya sur le Champ en Informer  
M<sup>r</sup>. Le Ch<sup>o</sup>. De l'Éry, et luy demander ses Ordres



qui ne put me donner qu'à minuit, Je party pour me rendre aboard,  
 mais arrivant a bord de l'avisire j'etrouvé le faulx Espoiré,  
 & l'Impossibilité de me servir d'une siro que par le Grand Vent  
 du N.E. J'estus obligé d'attendre Jusque a trois heures et demy  
 du matin le 6. a quatre heures le faulx se trouva a anlot  
 J'em Rendis aboard a quatre heures et demy, et Informé  
 M<sup>r</sup> Paquetin des ordres que m'avoit donné M<sup>r</sup> Lef<sup>r</sup> Delery,  
 qui étoient d'appareiller silôt que nous serions l'ennemy  
 sous voilles, pour monter au dessus de la Place,  
 a la h<sup>e</sup> l<sup>e</sup>. <sup>eau</sup> de l'Esperance son petit buvier, la frégate mit  
 sous voilles, et est acheminée vers Québec, & chassant  
 par over outre, et la frégate première avisée mettreaux  
 sous voilles, Nous avons fait des signaux de foudre les autres  
 pour appareiller, qui est un Pavillon ny lartie Blanc Et  
 Rouge, et deux Coups de Canon Coup sur Coup.  
 Les Lomones; et les autres batimens ont aussitôt coupé  
 & appareiller, et la première des frégates l'ennemy  
 étoient a l'anee des Mers, lors que nous avons fait Couper  
 les nôtres, n'ayant pas eu le tems d'en mettre augsus  
 aboard, et avons fait Route pour monter, mais la lomone  
 ayant par malheur abattu du mausais Costé, n'ayou  
 doublé la pointe de l'anee au fouter, & est trouvé  
 Espoiré en dedans.  
 Nous avons continué de faire Route avec les autres

Page 3 de 8



Nous, mais marchant mieux qu'ils, & la première Des  
Frégates nous approchant, nous Jugames ne pouvoir  
Les Couvrir longtems sans estre atteints, ce qui fit  
prendre à M<sup>r</sup> Pauquetin le party Deses faire Donner dans  
La Riviere Du Cap Rouge à deux lieues de plus vint J'ou  
nous partions, nous les avons Couverts Jusques là, et ont fait  
Route pour cette susdite Riviere, pour par cette maniere  
faire le dépôt et le mettre a portée d'estre Lues si par  
L'armée; Bien persuadé que les frégates ennemies nous  
sacheroient nous Chasser plutôt que de Rester  
pour les Petits Batimens, qui Grant Lubres dans la Riviere  
seroient a l'abri de leurs coups

Nous avons aussitôt Forcé de voile, et avons Commencé de  
Canonner de Retraite plus proche, mais assez Inutilement  
avons nous mis toutes voiles dehors, elle nous a tou jours  
aprosché, et plus Encore la Dernière qui double presque  
notre Sillage, un Bateau Du Roy et la Chaloupe Etant  
Cuytés d'eau J'év'ertis M<sup>r</sup> Pauquetin qui aussitôt se fit  
couper L'amarré, celle Du canon ayant manqué —  
auparavant, nous nous Sommes trouvés sans  
Bateau

Nous avons Continué de monter et de Canoner de Retraite  
Et les deux Frégates de Chasse, mais le plus voyant  
L'avantage quelles avoient sur nous, et pressoyant quelles



nous Suivroient, et nous Soins venus sous le M<sup>re</sup> Fauquet, et nous avons eu n'avoit rien de mieux à faire qu'à chercher un endroit comme de pour choisir la Frégate, et pour voir fauter les Equipages du Roy, qui peuvent être nuisable à la Colonie. D'où l'Espece manquait.

Le Pilote nous ayant assuré que nous n'aurions d'autres endroits que la pointe aux trembles qui est à dix mil de nous, ou au port neuf qui en est à S. dix, et que avant d'être arrivés à ce dernier, les Frégates nous auroient certainement joint,

nous nous déterminâmes à faire choix du premier endroit, nous y sommes arrivés à 7 h. ayant les Frégates aperçues et deux de M<sup>re</sup> Mouquet, derrière nous, et avons choisi, après de vingt toises du moulin de cette pointe, la Frégate choisie

les deux ennemis se sont mis à nous tirer, à deux ports de canon, et ont fait autant de feu, qu'ils ont pu.

Notre frégate s'est heureusement trouvée choisie droite devant les travers, et soutenue par une heure de flot, qui y avoit la mer; nous avons aussi fait feu, et qui y avoit pour quelle se tint plus longtemps, droite, nous avons fait couper son grand mât,

à neuf heures et demie nous nous sommes trouvés sans poudre, ayant tiré les quatre feux de canon, qui nous avions sans plus, et l'eau ayant gagné les voutes en a submergé quatre Barils, nous avons été obligés de voir constamment tirer l'ennemy et le désagement de nous voir plus de qui aux Repostes, nous nous sommes retraint



à avoir de nous que dans les Bras, et nous munir de fortouches  
au cas qu'ils voulent Casoyer les Canots abord.  
Nous fîames à quelques Habitans qui paroiens de nous  
Euroyer un Bateau pour Débarquer mais assés inutilement,  
Et de Grand feu que faisoit l'ennemy mettoit une grande  
difficulté à notre Réquisition  
N'ayant plus rien à faire M<sup>r</sup> Dauquelin Chargeur. Jébourin  
breuis sicut du soin de faire réparer un Artificier pour Bruler  
La Frégate en nous Débarquant, nous avons longtem attendu  
un Bateau qui est le plus beau, et dans lequel Il est  
Embarqué autant de monde qu'il en a pu contenir, et nous  
adonné un bout de Cordage pour faire un ras tusiens, mais  
arrivés à terre, ils ont largué le Cordage, Et laissé le  
Bateau pour prendre la fuite, de sorte que comme il y  
avoit descendu il est troué l'espée de tems à Sec  
Le Restant de l'Equipage et nous, Isolés sur notre Frégate,  
qui commençoit à donner une grande Gille,  
ayant été Rapportés à M<sup>r</sup> Dauquelin qu'il y avoit huit pieds  
de Eau dans la Frégate il a Réfléchi au projet qu'il avoit formé  
de la Bruler, et que comme elle avoit crevée et seroit égarée  
hors d'état d'estre Reussies, Il a Jugé qu'il seroit plus  
avantageux de ne le pas faire, par ce que après le Départ  
des Frégates l'ennemy ou pourroit sauter du Bord quelques  
effets utiles à la Colonie, Comme Canons, et le plus desirés  
qu'il nous Restoit, Voiles et Cordage Bien qu'elles fussent  
en Ruë, Il n'en a pas été de l'ennemy comme demand

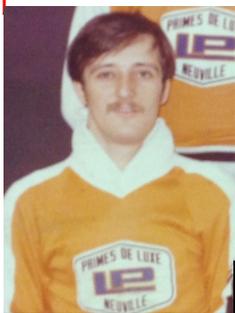


Mais toujours continué son feu, et ne l'a interrompu, que le  
 temps qui lui a fallu pour l'Etat de flot, et Jugeant,  
 et a continué de nous tirer et Blessés quelqu'un, la frégate  
 a toujours tombé et a été couchée au point de vue, pour voir  
 jusqu'à plus de tenu sur le pont, lorsque pour la soulager  
 et l'empêcher de venir peut être de plus de l'eau, nous  
 lui avons fait couper son mât de Misaine  
 La nécessité d'avoir quelque chose pour défendre nos  
 Equipages à terre, et nos Blessés, nous a fait faire  
 un mauvais Rat; ce a quoi on est parvenu, et a près avoir  
 débarqué, douze ou quinze hommes, on a remis à l'eau  
 le Bateau qui étoit demeuré échoué par l'abandon qu'on  
 avoit fait ceux qui étoient demeurés les premiers, on a  
 avec le dit Bateau continué le débarquement  
 Le feu de l'ennemi avoit cessé; la frégate d'aut Gittée à terre,  
 et ne lui présentait que le flanc, mais lors du débarquement  
 et a recommencé, cependant on a continué; et il n'est resté  
 encore un voyage à faire, lorsqu'à une heure et demie,  
 les frégates ont levé leur pavots à bord, ce que nous  
 avons très bien observé, mais la frégate étoit tellement  
 couchée que nous teniois tout ce que nous pouvions faire  
 par conséquent hors d'état de faire un assés inutile d'efforts  
 et Joint a ce que nos Blessés avoient besoin d'un prompt  
 secours, nous les avons laissés monter, et avons été fait  
 prisonniers au nombre de cinq officiers et M Jaquestin, et des  
 sieurs, ayant levé le troisième d'Etat à terre, pour rendre compte

Page 7 de 8



Le Pâquier M<sup>r</sup> Le Ch<sup>er</sup> Dehery de notre D<sup>e</sup>ffaitte  
Les Passagers sont M<sup>r</sup> Vauguetin, Sabourin, Deshayes, Lussigne  
Chamillon Corisais, Les<sup>r</sup> Bonnet-aumonier, et moy, Il y est  
aussy trouvez abord, Six hommes de l'equipage qui comme nous  
n'avoient pu aller a terre  
M<sup>r</sup> Vauguetin, et Sabourin, ont été conduits abord de la Schomburg  
Cap<sup>de</sup> de la Frigate la Diana armée de 32, Canons dont 26, de 12...  
Sur son pont et 6 de 6. Sur les Gaillards, Les autres officiers  
et moy sont été abord de M<sup>r</sup> Déane Command<sup>ant</sup> la Frigate  
L'ouestoffer armée de 24, Canons de 9. Sur son pont et 6 de 6. Sur  
les Gaillards, Nous Ignorons aujustes le nombre des tués et  
Blésés que nous avons eü, Mais cela se au moins a 23 hommes  
La plupart des Blésés he sont dangereusement, il y a sur  
le nombre des tués de M<sup>r</sup> Dufour Enseigne, dans l'eluy des  
Blésés Legèrement M<sup>r</sup> Vauguetin, Sabourin, Deshayes,  
et moy, Les<sup>r</sup> Schomburg et Déane ont usoy<sup>s</sup> leurs canots  
abord de l'atante pour en tirer ce qu'ils pourroient leurs  
Armes, mais ils sont Resenus comme ils y estoient allés  
ayant trouvez tout le fordrage braché, et les volles criblés  
et luy pieces, Les<sup>r</sup> Schomburg adit a M<sup>r</sup> Vauguetin avoir tiré  
ving Cens coups de canon, et Les<sup>r</sup> Déane madit qu'il en  
avert tiré trois Cens cinquante  
Le dis Sept Court M<sup>r</sup> Schomburg a usoy<sup>s</sup> son canot  
mettre le feu abord de l'atante



Par Pierre Simoneau

Pierre Simoneau en 1976

# SPORT NEUVILLE INC.

Fin 70 et début des années 80, les jeunes Neuvilleois prennent plaisir à jouer au ballon-balai, au hockey, au tennis et à la balle-molle. Profitant de cet engouement pour le sport, Pierre Simoneau, un jeune résident de Neuville, décide d'ouvrir un commerce d'article de sport au 865, route 138. L'aventure durera 5 ans, soit de 1978 à 1983. Pierre, raconte son aventure.



Maison du 882, route 138 en 1996

## Le début de l'aventure

Oui ce ne fut pas facile de partir ce commerce de sport. C'est avec le contracteur Paul Delisle, aujourd'hui décédé, que j'entrepris la construction de l'immeuble. J'avais développé une grande amitié avec Paul étant donné que c'est son père et sa mère, M. et M<sup>me</sup> Antonin Delisle, qui m'avaient servi de famille d'accueil lorsque, jeune, je suis arrivé à Neuville. J'ai même couché dans la même chambre que lui. Et lorsqu'il revenait de veiller, souvent aux petites heures du matin, il avait toujours le don de me réveiller. Cher oncle Paul...



J'avais une bonne hypothèque sur l'immeuble et, après avoir fini la construction de l'immeuble, je suis allé à Montréal pour acheter des articles de sport. J'étais très nerveux. C'est à Place Ville-Marie qu'étaient situés les représentants des grandes compagnies telles ADIDAS, CCM, BROOKS et plusieurs autres compagnies importantes. J'achetai pour 35 000 \$ de marchandise. À cette époque, c'était quand même un gros montant. J'ai été une semaine de temps sans dormir, ha ! ha !

### L'aventure

Ce fut un soir d'automne que j'inaugurai l'ouverture de SPORT NEUVILLE INC. M. le curé Méthot était venu bénir mon commerce. Lors de l'inauguration, il m'a donné une médaille avec son nom écrit dessus. Il l'avait reçu durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, car il avait participé à ce conflit comme curé. J'ai beaucoup aimé son geste et son amitié pour moi. Quelquefois il passait me saluer. Chaque fois je lui disais merci, et on bavardait un peu de tout. Quant à la médaille, je la gardais au magasin, dans mon tiroir de bureau. Je sais qu'elle m'a porté chance et je l'ai toujours d'ailleurs.

À un certain moment, j'ai dû m'incorporer, car je vendais beaucoup. J'ouvrais cinq soirs par semaine et le samedi aussi. Et souvent, le dimanche, j'avais des clients qui m'appelaient chez moi et disaient : « Pierre, j'aurais besoin d'articles de pêche ! » ou « Mon vélo est brisé ! » ou « Je pars en vacances avec la famille. J'aurais besoin de vêtements pour les enfants et d'espadrilles. Pourrais-tu nous servir même si c'est dimanche ? » Toujours, ce fut un plaisir d'ouvrir. Je n'ai jamais refusé d'accommoder quelqu'un, mais la date de la facture était toujours le lundi pour respecter la loi... J'avais de bons clients !

J'ai aimé ce temps-là, même si j'avais aussi un travail à temps plein. Je prenais 30 minutes pour souper et je descendais en bas, car mon loyer était en haut. Quelquefois, j'avais même des clients qui attendaient à la porte. J'étais content de leur ouvrir. Ils achetaient chez moi. Je bavardais avec eux et je les conseillais en toute amitié. C'était des clients, mais aussi des amis. Que de bons souvenirs ! Il y avait aussi ma voisine, une jeune demoiselle qui étudiait et qui venait souvent bavarder avec moi. C'était la fille d'un M. Paquet qui restait juste en face de l'Auberge Alouette.

Mon premier gérant fut Gilles Brière, un gars de Neuville. J'ai eu aussi un petit gars de Pont-Rouge qui a été gérant pour moi. Ce fut un bon moment. Il était super bon. Je l'ai traité comme mon fils. Et si cela avait été possible, je l'aurais pris comme associé. Il était sociable, honnête et bon vendeur. J'avais une grande amitié pour lui, et il me l'a bien rendue avec son bon travail. Ensemble, le soir, on ne travaillait pas; on s'amusait ! Il a quitté pour un travail permanent après ses études, ce que je ne pouvais pas lui offrir. Avec tous ces souvenirs, je peux vous dire que je brasse des émotions !

Certes, durant toutes ces années, j'ai eu des moments loufoques. Un samedi matin, alors qu'il avait tombé de la pluie toute la semaine, un cultivateur tout près de chez nous s'était présenté au magasin très tôt. C'était la période de l'année pour étendre le fumier dans les champs. J'avais de beaux tapis commerciaux sur le plancher. Il est entré avec ses bottes d'étable pour acheter un imperméable. Je n'osais pas parler, mais il avait du fumier sur ses bottes, et la senteur était assez difficile à supporter. Lorsqu'il est parti avec son achat, je me suis mis tout de suite au nettoyage et j'ai passé deux heures à travailler pour enlever la senteur. C'était terrible comme odeur. J'ai même eu peur de perdre les vêtements qui étaient en démonstration dans le magasin. Je peux vous dire que, les jours suivants, je surveillais en maudit



pour que cela ne se reproduise pas. J'avais même mis, à côté de mon bureau, une paire d'espadrilles au cas où une situation semblable se répéterait!

Dans mes temps libres, j'étais aussi gardien de but. Le samedi soir, je jouais à Pont-Rouge et j'emmenais des rondelles de tape. J'ai vu, certains soirs, vendre jusqu'à une vingtaine de rondelles de tape. Les gars me payaient toujours dans la chambre, mais quelquefois cela pouvait prendre deux à trois semaines avant d'être payé ! Mais ils payaient toujours. Pour moi, ils étaient tous des amis, et j'en garde un excellent souvenir.

J'adorais lorsqu'une famille arrivait et achetait des vêtements ou un équipement de hockey pour leur enfant. C'était de beaux moments de vente, pour moi. Pas pour l'argent, mais pour le contact humain incroyable que cela me procurait. Je pense que les clients m'aimaient beaucoup, et avec le temps ils me l'ont prouvé à maintes reprises.

En 1981, les taux d'intérêt sont passés de 8 à 21 pourcent. Ce fut une année de grosse sueur, mais je n'ai jamais augmenté les prix. Je me donnais encore plus. Ma marge de crédit a monté en maudit. Ouf, je m'en rappelle.

Un soir, au magasin, j'étais seul et je pleurais, car mes intérêts avaient doublé. J'avais peur de perdre mon magasin et mes clients. Mais j'avais de bons clients qui venaient m'encourager en sachant qu'ils avaient toujours le meilleur prix. Et pour les grosses familles, je faisais des escomptes. C'était moi le boss !

## **La fin de l'aventure**

J'ai vendu, faute de relève. Avec le temps j'avais réussi à faire un beau chiffre d'affaires, mais le commerce devenait de plus en plus exigeant. En plus de la vente, il fallait aussi gérer le commerce. Et comme je ne voulais pas quitter mon emploi au fédéral, puisque ce dernier m'assurait une protection financière et une rente pour la retraite, j'ai décidé de fermer. Le commerce ne pouvait pas me donner cette sécurité. De plus, une clientèle, c'est souvent fragile; il est très facile de perdre un client.

Ce fut parmi les plus belles années de ma vie. J'ai réalisé encore plus que les gens de Neuville étaient de bonnes personnes. Je suis fier de dire que je suis arrivé à Neuville, en famille d'accueil, à l'âge de quatre ans. J'y ai passé ma vie. Ces souvenirs sont gravés dans mon cœur pour toujours !

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui m'ont encouragé dans cette aventure. Sans vous, mon magasin n'aurait jamais pu être le succès qu'il a été. Je tiens à vous remercier. J'aimerais aussi remercier le président de la Société d'histoire, Jean-Claude Rochette, pour m'avoir aidé et conseillé dans la rédaction de cet article. Je ne vous oublierai jamais !

---

**Bonnes vacances à toutes et à tous !**



Par Jean-Claude Rochette, président

# Le grand divorce

La croyance populaire veut que les deux municipalités se soient séparées, en 1919, parce que le village voulait avoir des trottoirs, ce que le Conseil de l'époque lui refusait. Effectivement, les trottoirs sont au coeur de la problématique, mais il y a plus. Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut remettre cette séparation dans le contexte historique de l'époque.

Nous sommes à l'époque de la première guerre mondiale. Depuis 1914, le Canada est en guerre. Pendant cinq longues années, toutes les forces du pays seront orientées vers cette guerre, et les citoyens seront soumis à la censure et à l'austérité économique.

Dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, il y a le village, composé de cultivateurs, mais aussi de résidents qui exercent différents métiers ou professions. De chaque côté du village s'étend la paroisse, composée essentiellement de cultivateurs vivant dans la ruralité et peu enclins au changement.

Quatre événements majeurs allaient cependant modifier la vie des Neuvilleois, soit la création du ministère des Affaires municipales, la fin de la guerre 1914-1918, le déclenchement d'élections provinciales et la requête des gens du village.

## 1. La création du ministère des Affaires municipales

Le 2 février 1918, le gouvernement de l'époque crée le ministère des Affaires municipales. La création d'un tel ministère, en pleine guerre mondiale, est significative d'une certaine problématique qui existe au sein de la société québécoise.

Au début des années 1900, le Québec a vécu un changement majeur. Le monde rural, qui avait vécu en roi et maître depuis le début de la colonie, est maintenant dépassé par le monde urbain. Cela signifie qu'il y a maintenant plus de gens vivant dans les villes et villages que dans les campagnes. Besoins différents, réalités différentes, ces deux mondes n'allaient pas tarder à entrer en conflit. La création du ministère des Affaires municipales était un indice des intentions du gouvernement de gérer cette problématique, et ceci donna probablement aux Neuvilleois des idées sur la façon de faire, soit se séparer.



Walter Georges Mitchell, ministre des Affaires municipales en 1919

## 2. La fin de la guerre

Avec la fin de la guerre, peu à peu la vie reprend son cours normal; une économie de paix remplace l'économie de guerre. C'est alors que les Neuvilleois redécouvrent le monde tel qu'il était avant la guerre avec ses lois du marché, sa concurrence et un constant souci d'efficacité et de rentabilité. Toutefois, les aspirations des deux entités sont très différentes. Les résidents du village, plutôt progressistes, aimeraient bien voir leur communauté se



développer et profiter des biens à la mode qui commencent à apparaître dans la société québécoise. Les résidents de la paroisse, plutôt conservateurs, privilégient une structure sociale rigide ancrée dans la ruralité. Ils ne voient pas la nécessité de changer leurs valeurs et leur mode de vie et retournent sagement vaquer à leurs occupations, sur la ferme.

C'est le 5 mai 1919 qu'une requête fut lue au Conseil municipal de l'époque, demandant que les trottoirs soient à la charge de la municipalité. Mais le Conseil de l'époque, dirigé par Joseph Grenier, un résident de la paroisse, refusa les doléances des résidents du village. Il n'était pas question que les résidents de la paroisse paient pour des services dont ils n'avaient pas besoin. Et puis, comme me disait Auray Béland, comment un bon « bleu » de l'époque pourrait-il accorder des faveurs à des « rouges » du village? Déçus les villageois ne lancèrent cependant pas la serviette. Peu à peu germa l'idée qu'une municipalité, regroupant exclusivement les gens du village, serait la meilleure solution à leurs aspirations.

### 3. Le déclenchement d'élections provinciales

Le 17 mars 1919, la session parlementaire est prorogée. Et le 22 mai, le premier ministre de l'époque, Lomer Gouin, déclenche des élections pour le 23 juin, soit trois ans seulement après son élection. À cette époque, comme la politique était très importante, ceci permet aux citoyens de bien s'ancrer dans leur position et d'en faire la publicité.

Sir Lomer Gouin



### 4. Vers la séparation

Les résidents du village, profitant de l'occasion qui leur était offerte par ce déclenchement d'élections, déposent une pétition le 2 juin 1919, en pleine campagne électorale.

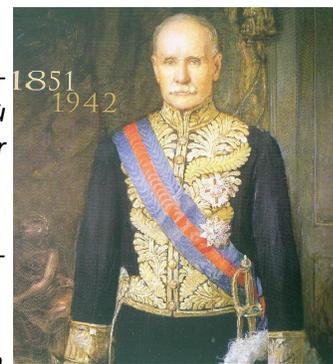
#### **Monsieur le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec**

*Nous, soussignés, propriétaires de bien fonds dans le village dit « de Neuville », non incorporé et faisant actuellement partie de la municipalité de Pointe-aux-Trembles (Portneuf), où tous nous résidons, exposons respectueusement, à son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ce qui suit, à savoir :*

**Attendu** que les intérêts des propriétaires de Neuville deviennent de plus en plus dissimilaires de ceux des propriétaires dans les rangs de la paroisse;

**Attendu**, notamment, que Neuville aurait besoin, maintenant, sans plus tarder : (1) d'un aqueduc municipalisé; (2) de tout un réseau d'éclairage à l'électricité; (3) de bornes-fontaines et d'appareils accessoires en vue de la protection de la propriété en cas d'incendie; (4) de trottoirs permanents sur les rues et artères principales du faubourg; (5) d'un système de canalisation pour les égouts, en exigence des lois et règlements du Conseil supérieur d'hygiène de la province;

**Attendu** que, d'autre part, il est hors de question de présumer, de soupçonner même que le Conseil municipal de la paroisse pourra considérer favorablement l'à-propos de répartir sur la paroisse toute entière un coût estimatif de telles



Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1919



*entreprises d'utilité publique, mais que, bien au contraire, comme question de fait, ledit conseil a déjà refusé au village et lui refuse encore toutes et chacune de ces améliorations;*

**Attendu** *qu'il est logique, du reste, qu'il en soit ainsi, puisque chez nous comme dans tous les territoires ruraux de la province, les habitations de cultivateurs, dans les rangs, sont isolées les unes des autres, – chacune d'elle étant érigée au milieu du domaine familial, – et qu'il ne pourrait être raisonnablement question de s'y astreindre aux mêmes conditions que doivent exiger par contre, les territoires de village où, toujours, il y a agglomération;*

**Attendu**, *enfin, que nous désirons améliorer l'état de nos chemins publics, dans toute la mesure et étendue à laquelle nous soumettrait la circulation intense qui se pratique en notre village à certaines saisons de l'année, tant par les citadins qui, de plus en plus nombreux chaque année, viennent y passer la période des chaleurs, que par les automobilistes du dehors et le trafic de la place.*

*Pour toutes ces raisons et faits qui parlent par eux-mêmes, nous les soussignés, sollicitons, en tout respect, de son excellence le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qu'à la faveur de l'article 35 du code municipal, le territoire dont les limites sont ci-après décrites soit détaché de la municipalité de la Pointe-aux-Trembles et constitué en une municipalité séparée de village sous le nom de « Neuville », lequel village, en conformité des données du plan authentique fourni en même temps que la présente requête, sera décrit, comme suit, à savoir :*

*Le territoire – dans le comté de Portneuf – à être érigé en municipalité distincte, sous le nom de « La municipalité du village de Neuville », est pris dans la première concession de la seigneurie de Neuville et sera détaché de la municipalité de la Pointe-aux-Trembles; ses bornes, en référence aux données du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, sont les suivantes, à savoir :*

*En front, au sud-est, le fleuve Saint-Laurent, en remontant son cours depuis la ligne des lots nos 70 & 73 jusqu'à celle des lots 208 & 209;*

*En arrière, au nord-ouest : l'arrière-ligne de la première concession de la seigneurie, à la profondeur des lots 205, 206, 207 et 208; le chemin de travers entre les première et deuxième concessions, depuis le lot 204 jusqu'au lot 341 et cette concession intermédiaire, dénommée « village Saint-Nicolas »;*

*Au nord-est, les lots nos 70 & 71 et la susdite concession du village Saint-Nicolas;*

*Au sud-ouest, les lots 209 et 337.*

*À Neuville, ce deuxième jour de juin,*

*Mil neuf cent dix-neuf.*

---

Suivait la liste des signataires de cette pétition. 80 personnes signèrent cette pétition. Le tableau 2 suivant reproduit la liste des signataires.



<p>Doris Noreau, Père                  Athanase Delisle                  Eugène Vézina                  Émile Lockwell                  T. Lefebvre                  Bernard Garneau                  Phidime Noreau                  Nap. Mercure                  J. L. Langlois                  Henriette T. Davis                  Alfred Clermont                  François Darveau                  J. C. Delisle                  Aurélien Béland                  C. J. Lockwell                  Delphé Vézina                  B. Turgeon                  Mde P. P. Letarte                  Ferdinand Alary                  Antoine Bertrand                  Arthur Rochette                  Joseph Trudelle                  Mde Veuve Eugène Rhéaume                  Victor Béland                  Noé Léveillé                  Léger Julien                  J. Gagnon</p>	<p>Israël Hamel                  Jules Hardy                  Joseph Gauvin                  Thomas Habel                  Siméon Hardy                  Ls Noreau, Fils                  Dame Veuve Casimir Naud                  Madame Veuve Bédard                  Solim Garneau                  Laurent Belleau                  Louis Bureau                  Anna Blanche S. Fiset                  Nap. Soulard                  Joseph Léveillé                  Dame Joseph Vézina                  Raymond Plamondon                  Georges Larue                  Rosaire Delisle                  Eugène Brousseau                  Edgar Langlois                  Louis Gauvin                  Madame Descheneaux Larue                  L. M. Filteau                  Thomas Charland                  C. E. D'Auteuil                  Hildevert Clermont                  J. Derome</p>	<p>Jos Bureau                  Geo Langlois                  Elzéar Léveillé                  Joseph Langlois                  Séraphin Béland                  Mme Antoine Bérard                  Vve Dame David Noreau                  Joseph Dubé                  Marie Léda Bédard                  B. E. Dusseault                  Abel Turcotte                  Frs Hardy                  Mme A Giard par G. A. Vandry                  Jos. Godin                  Ernest Bertrand                  Mme Isaac Dumont par J. Paré                  Elz. Gauvin                  H. Tapin                  H. C. Rousseau                  Barthélemi Rochette                  L. A. Moisan                  Siméon Laperrière                  B. Henri Grandbois                  Joseph Angers                  Joseph Turgeon                  Léon Beaudry</p>
--	---	---



Fait à noter, les deux derniers signataires de la pétition deviendront, l'un après l'autre, maire de la nouvelle municipalité du village de Neuville. Joseph Turgeon sera le premier maire, de 1920 à 1925. Léon Beaudry lui succédera de 1926 à 1938.

Joseph Turgeon



Léon Beaudry

### 5. La séparation

La démarche fut positive. Le 23 juin, Lomer Gouin était réélu, portant ainsi au pouvoir le parti libéral. Et un peu plus tard, le 20 novembre plus exactement, les citoyens du village de Neuville recevaient une réponse positive officielle.



**GEORGES V**, par la grâce de DIEU, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles peuvent concerner :

**Attendu** qu'en vertu des dispositions du code municipal de la province de Québec, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la « Gazette Officielle » de Québec, laquelle entrera en vigueur à la date y mentionnée, ordonner l'érection de municipalités de village ou de campagne, la division de ces municipalités ou leur annexion en tout ou en partie, à d'autres municipalités, même de cité, de ville ou de village, dans un seul et même comté, ou encore ordonner le changement de limites de celles déjà existantes, pourvu que ce soit à la requête de la majorité des propriétaires des biens-fonds compris dans les limites du territoire dont l'érection en municipalité ou la division ou l'annexion à une municipalité est demandée et pourvu aussi qu'après tel changement, chaque municipalité conserve, selon le cas, la population ou le nombre d'habitations requis par la loi;

**Attendu** qu'une requête signée par la majorité des propriétaires des biens-fonds compris dans un certain territoire situé dans la municipalité de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles dans le comté de Portneuf, nous a été présentée, demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village;

**Attendu** qu'il nous a été démontré que ce territoire contient au moins quarante maisons habitées, dans une n'excédant pas soixante arpents en superficie;

**Attendu** qu'il nous a été démontré que le plan original fait suivant les exigences de la loi, figurant le territoire dont l'érection en municipalité de village est demandée, ainsi que toutes les autres subdivisions cadastrales, en la manière déterminée par les dispositions du code civil à cet égard, a été approuvé par notre Ministre des Terres et Forêts;

**Attendu** que toutes les autres formalités de la loi pour l'érection des municipalités de village ont été remplies et qu'en conséquence, nous avons jugé à propos de faire droit à la requête qui nous a été présentée pour l'érection du village de Neuville;

**À ces causes**, du consentement et de l'avis de notre conseil exécutif, et conformément aux dispositions du code municipal de notre province de Québec, nous déclarons par les présentes que le territoire savoir :



*Tout le territoire borné comme suit :*

*Le territoire dans le comté de Portneuf à être érigé en une municipalité distincte, sous le nom de « La municipalité du village de Neuville », est pris dans la première concession de la seigneurie de Neuville et sera détaché de la municipalité de la Pointe-aux-Trembles; ses bornes, en référence aux données du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles sont les suivantes, à savoir :*

*En front, au sud-est, le fleuve Saint-Laurent, en remontant son cours depuis la ligne des lots nos 70 et 73 jusqu'à celle des lots nos 208 et 209;*

*En arrière, au nord-ouest : l'arrière ligne de la première concession de la seigneurie, à la profondeur des lots nos 205, 206, 207, 208; le chemin de la deuxième concession, depuis le lot no 204 jusqu'au lot 341 et cette concession intermédiaire dénommée : « village Saint-Nicolas »;*

*Au nord-est, les lots nos 70 et 71 et la susdite concession du village de Saint-Nicolas;*

*Au sud-ouest, les lots nos 209 et 337.*

*Sera détaché de la municipalité de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles et formera à l'avenir une municipalité séparée sous le nom de « La municipalité du village de Neuville » à partir de ce jour.*

*De tout ce que dessus, tous nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.*

**EN FOI DE QUOI**, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et sur icelles fait apposer le grand sceau de notre province de Québec.

**TÉMOIN** : Notre très fidèle et bien aimé, le très honorable SIR CHARLES FITZPATRICK membre de notre très honorable Conseil privé et chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint Georges, lieutenant-gouverneur de notre province de Québec.

*En l'Hôtel du Gouvernement de notre province de Québec, ce vingtième jour de novembre en l'année mil neuf cent dix-neuf de l'ère chrétienne et de notre règne la dixième année.*

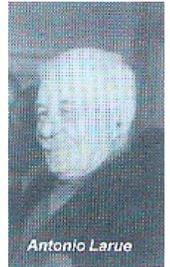
*Par ordre*

*Le sous-secrétaire de la province*

*C. Simard*



Les Neuvilleois prirent acte de cette décision. Dès le début de l'année 1920, les deux conseils municipaux furent formés et entrèrent officiellement en fonction. Joseph Turgeon, qui était déjà maire, continua à officier comme maire du village, et Antonio Larue devint maire de la paroisse.



Antonio Larue

Pour le village, en plus du maire Joseph Turgeon, les conseillers suivants furent élus : Léon Beaudry, Thomas Charland, Jules Hardy, Jules Delisle, J. Thomas Lefebvre et Arthur Rochette.

Pour la paroisse, en plus du maire Antonio Larue, les conseillers suivants furent élus : Michel Loriot, Eugène Béland, Omer Côté, Eugène Angers, Téléphore Pagé et Loyola Matte.

Ce n'est que 46 ans plus tard, soit en 1966, sous l'égide du maire Ernest Rochette, que les deux conseils commencèrent à entreprendre des pourparlers pour tenter de regrouper à nouveau les deux entités municipales.



Ernest Rochette



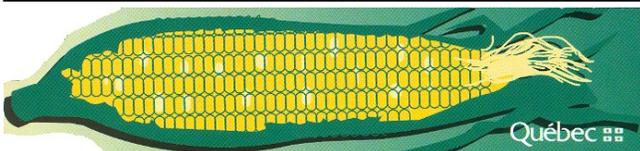
Luc Delisle

Il faudra, toutefois, attendre l'arrivée du maire Luc Delisle, et de quelques amis dont Jean-Claude Rochette et François Robitaille qui l'aidèrent dans sa campagne électorale, pour que les choses changent vraiment. Élu comme maire en 1994, avec la ferme intention de faire la fusion des deux entités, c'est finalement en 1997 qu'il gagnera son pari.

Pendant 77 ans, soit de 1920 à 1997, les Neuvilleois eurent à vivre une grande séparation avant qu'ils ne soient à nouveau réunis dans une seule municipalité, suite aux efforts du maire Luc Delisle.

### Sources:

- La Société d'histoire de Neuville : Documents sur la séparation du Village et de la Paroisse.
- Wikipedia : Québec 1918 et Québec 1919.
- Un merci spécial à Auray Béland, Luc Delisle et Rémi Morissette qui m'ont aidé dans la réalisation de cet article.



## *Le maïs sucré de Neuville, une appellation contrôlée?*

L'Association des producteurs de maïs sucré de Neuville est en attente d'une signature pour obtenir l'indication géographique protégée (IGP). C'est ce que l'on appelle L'APPELLATION CONTRÔLÉE qui serait attribuée au maïs sucré de Neuville selon les conditions pré-acceptées par les producteurs dont ceux de l'Association. Il ne reste que la signature du ministre, et l'Association prévoit obtenir cette signature avant la récolte de la fin de l'été 2016 selon la secrétaire-trésorière de l'Association, M<sup>me</sup> Isabelle Béland.



**C'est le temps de renouveler votre cotisation à  
la Société d'histoire pour l'année 2016-2017  
à moins que ne vous l'ayez déjà fait!**

Membres associés qui consentent à verser un montant annuel de 25 \$ pour aider la Société d'histoire de Neuville

**Hubert Matte**

Montréal 514-529-7831  
En hommage à Nicolas fils  
et à son épouse  
Marie-Angélique Coquin  
\*\*\*\*\*

**Jacques Matte**

224, rue Dupont, Pont-Rouge  
G3H 1P1  
\*\*\*\*\*

**Yvon Matte**

\*\*\*\*\*

**Sylvain Matton**

351, rue Boulard  
Trois-Rivières G8T 6N2  
\*\*\*\*\*

**Robert Miller**

Neuville  
\*\*\*\*\*

**Lise Mineau (Sévigny)**

121, route 362, Baie-St-Paul  
G3Z 1R4 418-240-2333  
\*\*\*\*\*

**André Moisan**

Québec  
\*\*\*\*\*

**Rémi Morissette**

En hommage à Mathurin  
Morisset et Élisabeth Coquin  
dit Latournelle

**Daniel Naurais**

957, rue de Beaumarchais  
Lévis G6Z 1H2  
418-839-8351  
\*\*\*\*\*

**Ivan Pagé, arpenteur-géom.**

343, rue des Érables, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2233  
ipage@videotron.ca  
\*\*\*\*\*

**Suzanne Paquet**

792, route 365, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2007  
\*\*\*\*\*

**André Parent**

1075, rue Gustave-Langelier  
Québec G1Y 2J1  
\*\*\*\*\*

**Gilles Parent**

389, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-3058  
\*\*\*\*\*

**Lise Patenaude**

2754, rue de Louis-Bourg  
Québec  
\*\*\*\*\*

**Daniel Phaneuf**

Neuville

**Mario Picard**

607, des Érables  
Neuville

\*\*\*\*\*

**Lilianne Plamondon**

Québec

\*\*\*\*\*

**Monique Plamondon**

936, av. Murray, Québec  
G1S 3B5 418-688-1344

\*\*\*\*\*

**Jean-Pierre Proulx**

4657, av. Victoria  
Montréal H3W 2M9

\*\*\*\*\*

**Quincaillerie Neuville**

206, rue de l'Église  
GOA 2R0 418-876-2626

\*\*\*\*\*

**Jeannine Richardson**

66 Jessica Dr, Merrimack  
NH, USA

\*\*\*\*\*

**Robert Rivest, pharmacien**

578, route 138  
Neuville GOA 2R0  
418-876-2728

\*\*\*\*\*

**Martin Robitaille**

Lévis

**Rochette Excavation Inc.**

Excavation, terrassement  
et déneigement  
1245, route 138  
Neuville GOA 2R0  
418-876-2880  
\*\*\*\*\*

**Louise Roy**

Québec

\*\*\*\*\*

**Salon Jean-Paul**

Coiffure pour homme  
80, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2328

\*\*\*\*\*

**Guy Tanguay**

154, rue des Sources  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**G.-Robert Tessier**

415-650, av. Murray  
Québec G1S 4V8

\*\*\*\*\*

**Albert Turgeon**

Neuville

\*\*\*\*\*

**Jacques Vézina**

\*\*\*\*\*

**Ville de Neuville**

230, rue du Père-Rhéaume  
GOA 2R0 418-876-2280

Merci à nos mécènes, membres associés (suite à la page suivante)



## Membres associés qui consentent à verser 25 \$ pour aider la Société d'histoire de Neuville

**Françoise Angers**

Montréal

\*\*\*\*\*

**Gaby Angers**

Neuville

\*\*\*\*\*

**Madeleine C. Angers**

\*\*\*\*\*

**H.-Louis Arsenault  
Neuville**

\*\*\*\*\*

**Robert Ascah**4649, rue De Brébeuf  
Montréal H2J 3L2

\*\*\*\*\*

**Dr Jacques Auger**En hommage à mes ancêtres  
présents à Neuville depuis  
1684

\*\*\*\*\*

**Francine Beaulieu**

\*\*\*\*\*

**Marius Bédard**

\*\*\*\*\*

**Marcelle Bélanger**

Saint-Ubalde

\*\*\*\*\*

**Robert Bérard**En hommage aux familles  
Bérard et Hayot

\*\*\*\*\*

**Louis Bertrand**

La Sarre

\*\*\*\*\*

**Réginald Blanchard**741, rue des Érables  
Neuville (Québec)

GOA 2R0 418-876-2320

\*\*\*\*\*

**Normand Bolduc**151, rue de l'Estran  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**Bouffard Pneus et  
Mécanique, 636, route 138**Neuville GOA 2R0  
418-876-2018

\*\*\*\*\*

**André Bureau**6653, 1<sup>re</sup> Avenue, Montréal  
H1Y 3B2 514-725-8570**Huguette Bussièrès**25, rue Dupont, Pont-Rouge  
G3H 1L8 418-873-2316

\*\*\*\*\*

**Les Carrelages Portneuf**1232, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-3021

\*\*\*\*\*

**Club nautique Vauquelin**

Louis Houde, commodore

\*\*\*\*\*

**Guy Côté, o.m.i.**215, av. des Oblats  
Québec G1K 9A4

\*\*\*\*\*

**Marcel Côté**1141, rue Vauquelin  
Neuville 418-876-3012

\*\*\*\*\*

**Micheline Côté**En hommage à nos parents  
Édith et Albert Côté

\*\*\*\*\*

**Yves Côté**8, Jardins Mérici, app. 405  
Québec G1S 4N9

\*\*\*\*\*

**Hervé Darveau**210, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2451

\*\*\*\*\*

**Luc Delisle**239, rue Delisle  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**Yvon Delisle**

\*\*\*\*\*

**Caisse populaire Desjardins**de Neuville, 757, rue des  
Érables, Neuville GOA 2R0  
418-876-2838

\*\*\*\*\*

**Pierre Dinel**87, chemin Lomer, Neuville  
GOA 2R0 581-996-3651

\*\*\*\*\*

**Paul L. Doré**1581, av. Kent, Chambly  
J3L 2R7 450-403-3298

\*\*\*\*\*

**Louissette Drolet**En hommage à Rosa et  
Maurice**Richard Drolet**229, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2997

\*\*\*\*\*

**André Dubuc**371, route 138, Neuville  
À la mémoire des ancêtres

Jean Dubuc et

Françoise Larchevêque

\*\*\*\*\*

**Jean-Claude Duval**

Donnacona

\*\*\*\*\*

**Thérèse-Annette Faucher**340, chemin Ste-Foy, #401  
Québec G1S 2J3

\*\*\*\*\*

**Jacques Gauvin**En hommage à mes ancêtres  
Gauvin de Neuville

\*\*\*\*\*

**Gaz-Bar Dépanneur SBL**1220, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2396

\*\*\*\*\*

**Clothilde Germain**

Joliette

\*\*\*\*\*

**Françoise Gilbert**630, rue Seigneuriale  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**Claude Girard**621, route 138, Neuville  
GOA 2R0 418-876-2231

\*\*\*\*\*

**M<sup>re</sup> André Godin**55, place du Soleil, #102  
Île-des-Sœurs

Verdun H3E 1R2

\*\*\*\*\*

**Jean-Robert Gravel**

Neuville

\*\*\*\*\*

**Robert Grégoire**767, rue François-Arteau  
Québec G1V 3G8

\*\*\*\*\*

**Sylvain Houde**

Laval

**Interlude Champêtre**Atelier: cartes, colliers,  
cadeaux; Musée: boutons,  
prières, photos**Louise Poirier Ladouceur**48, rue Naud, Portneuf  
GOA 2Y0 418-655-8563

\*\*\*\*\*

**Bertrand Juneau**450, route Tessier  
St-Augustin G3A 0E4

\*\*\*\*\*

**Gaston Juneau**150-A, rue Dupont  
Pont-Rouge G3H 1N2

\*\*\*\*\*

**Céline Laflamme**224, rue du Valais, Québec  
G2M 0J4 418-841-3516

En hommage aux familles

Laflamme, Matte et Pagé

\*\*\*\*\*

**Ghislaine Lafrance**

Lévis

\*\*\*\*\*

**Monique Langlois-Paquet**748, route 365  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**Jules Larue**317, route 138  
Neuville GOA 2R0

\*\*\*\*\*

**Denis Martel**3358, rue Jean-Cabot  
Ste-Foy G1W 2R5

\*\*\*\*\*

**Armand Martin**

\*\*\*\*\*

**Claude Matte**

Cap-Santé

En hommage aux premiers  
ancêtres Nicolas Matte et

Madeleine Auvray

\*\*\*\*\*

**Claude Matte<sup>cm48</sup>**Anc.-Lorette-Pont-Rouge  
Ass. familles Matte d'Amérique  
Association: 418-873-2337

Merci à nos membres associés mécènes; voir aussi la page précédente.